Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 88 (1952)

Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIIe ANNÉE - No 40 22 novembre 1952

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *S. P. R. - Comité central.* — **Vaud :** *Saisir l'occasion. — A l'école enfantine. — Morges. — Société vaudoise de T. M. et R. S.* — **Genève :** *Exposition de livres d'enfants. — Escalade 1952. — U. I. G. D. - U. A. E. E. : Exposé de Mlle T. Prince sur la Consultation des femmes.* — **Neuchâtel :** *Convocation. — La « Trisannuelle ». — Départ. — Société neuchâteloise de T. M. et R. S.* — **Jura bernois :** *Cours de menuiserie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Quelques considérations en matière de lecture phonétique.* — **P. C. :** *Le coin du français.* — **Bibliographie.**

Partie corporative

S.P.R. — COMITÉ CENTRAL

Neuchâtel, 15 novembre 1952

Présidence : G. Delay, président.

Démissions au comité central. W. Porret et M. Jaquet ont adressé leur démission, déjà à fin juin, mais avaient été priés d'expédier les affaires courantes jusqu'après les vacances ; la séance, décidée à l'assemblée des délégués d'Yverdon, le 22 juin, qui devait réunir les représentants de la S.P.R., de la S.P.N. et de la section de Neuchâtel-Ville ayant eu lieu le 25 octobre, la démission de nos deux collègues a été communiquée au comité de la S.P.N. Celui-ci a tenté une démarche auprès des démissionnaires, mais ils ne se sont pas laissés fléchir.

L'article 9, alinéa 5, des statuts de la Romande stipule que « en cas de vacance dans le comité central... la section directrice pourvoit au remplacement ». Le comité de la S.P.N. nous annonce qu'il a désigné Ernest Bille et Willy Guyot. Si nous souhaitons de tout cœur une très cordiale bienvenue au sein du C.C. de la Romande à nos deux collègues et si nous attendons beaucoup de leur collaboration, nous adressons un chaleureux hommage à W. Porret et M. Jaquet qui pendant 18 mois ont apporté à notre organisme central leur compétence et leur dévouement et qui ont ainsi mérité nos vifs remerciements.

Congrès de 1954. Le comité de la S.P.N. semble tout à fait résolu à organiser le congrès de la S.P.R. à Neuchâtel en 1954. Nous espérons qu'il trouvera au sein de la section de Neuchâtel-Ville tous les concours sur lesquels il est en droit de compter, et que, très prochainement, l'organisation même pourra être mise sur pied. En attendant, nous recommandons aux sections de mettre sans tarder à l'étude le sujet accepté à Yverdon : **Les relations entre autorités et corps enseignant.** Leurs rapports devront parvenir à notre président jusqu'au 1er novembre 1953. Il faut, en effet, laisser au rapporteur général le temps de faire son travail.

Enquête sur les devoirs à domicile. Pour donner satisfaction à nos collègues du Jura bernois qui avaient proposé d'étudier cette question en vue du congrès, le comité S.P.R. a décidé d'entreprendre aussi bien auprès du corps enseignant que des parents une vaste enquête dont Chabloz voudra bien rédiger le questionnaire.

L'exposition des livres pour la jeunesse a remporté à Neuchâtel un beau succès ; nous souhaitons qu'il s'affirme encore à Genève, du 22 au 29 novembre et ensuite à Lausanne.

La proposition de Jeanprêtre (Bienne) de créer une **Commission intercantonale** chargée d'unifier, dans la mesure du possible, les moyens d'enseignement en Suisse romande sera soumise aux sections pour étude et nous pensons que le rapporteur général du Congrès pourra en intégrer les conclusions dans son travail.

Le secrétariat des écoles suisses à l'étranger constate que son initiative de faire offrir par nos classes des livres aux écoles à l'étranger a donné jusqu'ici des résultats encourageants.

De nombreux sujets sont encore examinés par le comité jusqu'à ce qu'enfin le trésorier Pulfer, en habile ministre des finances, nous conseille une stricte prudence devant une augmentation importante des dépenses, mais ranime notre espoir en supputant des recettes accrues.

G. W.

VAUD SAISIR L'OCCASION

Puisque le Département de l'Instruction publique vaudois veut bien offrir d'associer le corps enseignant à l'élaboration du nouveau plan d'études, que la commission « ad hoc » a préparé l'important questionnaire que chacun connaît, notre travail est maintenant tout désigné : il s'agit de répondre !

D'entre toutes les questions qui ont été débattues, ou qui le seront encore ces jours, on ne saurait réserver trop de temps à la neuvième du questionnaire : **« Demandez-vous l'introduction de classes expérimentales dans le canton ? ».** A vrai dire, ce texte équivaut à peu près à demander au corps médical vaudois, par exemple : « Demandez-vous l'introduction des sulfamidés et de la pénicilline dans le canton ? ». Plusieurs parmi nous, en effet, pourraient penser que la question IX est superflue, et que la poser, c'est y répondre du même coup par l'affirmative.

Et pourtant... Dans toutes les sections S.P.V., nous allons travailler au plan d'études avec intérêt, nous allons défendre ce qui, pensons-nous, vaut le mieux pour nos enfants. Nous mettrons beaucoup de vigueur, d'acharnement même à faire triompher nos vues personnelles, ou du petit groupe que nous représenterons. Nous n'aurons oublié qu'une chose : c'est que, bien souvent, notre argumentation pêchera par la base, puisqu'elle ne proviendra que d'un petit groupe, ou de l'initiative individuelle, alors qu'il nous faut des données valables pour l'ensemble de nos écoliers.

De deux choses l'une : dans nos travaux, nous avancerons des projets intéressants : mais comment établir leur irréfutable valeur ? Ou

nous reprendrons, en toute bonne conscience, des idées sentant un peu le rance : mais comment prouver la nécessité de nous en défaire ?

C'est ici que la question des classes expérimentales se pose dans toute son ampleur. Les plans d'études vaudois (comme des centaines d'autres, on le sait bien !) ont été, jusqu'ici, conçus grâce à des données issues de l'empirisme. N'existe-t-il vraiment rien de mieux ? Nous allons, par la force des choses, devoir renouveler d'anciens exploits dans le dosage des matières à enseigner : plaçons ce point de grammaire, ou de calcul, un peu plus tôt, ou plus tard, intercalons dans telle année quelques leçons relatives à la circulation, etc. Il faudra bien passer par là ! Mais qu'au moins ce soit la dernière fois, et que le prochain plan tienne compte, déjà, des résultats obtenus en pédagogie expérimentale, dans notre pays et ailleurs. Qu'au moins nous insistions pour ne faire de ce plan qu'une œuvre de transition, **pouvant être améliorée par étapes,** d'après le travail de nos classes expérimentales vaudoises... quand elles existeront. S'il faut se prévaloir ici d'un exemple universellement connu, celui du fameux plan de Winnetka, on peut rappeler que, dans la pensée de son auteur, ce plan n'est jamais terminé, mais constamment en refonte sur l'un de ses points.

Autre chose : nous savons, pour l'entendre souvent, et le constater nous-mêmes, que notre canton est extrêmement divers. Qui ne voit que ce lieu commun nous impose d'adapter notre école à tant de variété ? Autre raison d'être des futures classes expérimentales.

« Ce qu'il faut demander au maître, c'est de prendre avec décision l'attitude d'expérimentateur, quand c'est nécessaire... » Binet le pensait déjà au début de ce siècle. Qu'attendrions-nous encore pour prendre sa remarque au sérieux ? Nous ne ferions d'ailleurs qu'appliquer deux thèses du congrès S.P.R., votées en 1950 à Lausanne. L'une d'elles soulignait que (la) « pénétration d'un nouvel esprit dans l'Ecole publique est subordonnée... **à l'essai officiel dans des classes des diverses régions des cantons romands des techniques et de l'esprit de l'éducation nouvelle ».**

Et l'autre de poursuivre :

... « à une revision des plans d'études à la lumière des acquisitions récentes de la psychologie et de la pédagogie expérimentales. »

Robert Genton.

A L'ÉCOLE ENFANTINE...

Depuis quelques semaines déjà, nos petits élèves parcourent avec joie les sentiers du « Bois charmant ».

Leur première rencontre, celle de l'ours Moutako, les a tellement enchantés qu'ils demandent à leur maîtresse de pouvoir poursuivre la promenade. Dans quelques familles, aussi, le « Bois charmant » a de petits explorateurs enthousiastes et chaque soir, avant de s'endormir, ils réclament à leur maman de leur raconter ce qui est arrivé à la petite chèvre, au bonhomme courageux, à Eusèbe...

Le « Bois charmant » ?

C'est le petit recueil d'histoires à raconter aux enfants que notre collègue, Mademoiselle Isabelle Jaccard, vient de faire éditer chez Labor, à Genève.

Ces 26 récits vont rendre de grands services aux éducatrices des tout-petits. Remercions Mademoiselle Jaccard et félicitons-la pour son beau travail.

Il est bien connu que rien n'est plus difficile que d'écrire pour les enfants ; notre collègue y est parvenue grâce à son talent que les « Petits poèmes » nous avaient déjà fait connaître et grâce, aussi, à un travail approfondi.

Cette édition a été subsidiée par le Département vaudois de l'Instruction publique, la Société pédagogique vaudoise, la Société vaudoise d'utilité publique (Ecole des parents), l'Association vaudoise des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine.

Ces institutions doivent être félicitées aussi d'avoir compris l'importance du monde imaginaire où nos petits trouvent de quoi nourrir leur intelligence et leur cœur.

M. Mt.

MORGES

Demain au Temple de Morges, à 15 h. 15 et 20 h. 30 : le concert du Chœur mixte du corps enseignant. Il y a encore de bonnes places.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T. M. ET R. S.

Nous rappelons le cours sur métal (confection d'une lanterne ou d'une lampe de chevet) le samedi 29 novembre, à 14 h. 30, au Collège des Croix-Rouges. Inscriptions à G. Conne, Plaisante 1, Lausanne.

GENÈVE EXPOSITION DE LIVRES D'ENFANTS

A tous les collègues genevois, il est rappelé que la Commission pour le choix de lectures exposera, à partir du samedi 22 au 29 novembre, une collection de 500 livres destinés aux enfants de 5 à 18 ans.

Cette exposition se tiendra à l'école du Grütli, salle 2, tous les jours de 15 à 18 heures et, en plus, le jeudi de 9 à 12 h.

Chers collègues, engagez vos élèves et leurs parents à visiter cette exposition qui est en mesure de lutter contre la littérature de mauvais goût et de satisfaire les désirs de chacun à l'approche de Noël.

ESCALADE 1952

Chers collègues de l'U.A.E.E., de l'U.I.G.-Dames et de l'U.I.G.-Messieurs,

Vous êtes invités à célébrer l'Escalade avec l'ardeur et l'entrain que réclame le 350e anniversaire de cet événement.

Les deux Unions de Dames, organisatrices des festivités, travaillent déjà dans l'ombre, depuis plusieurs semaines, à l'élaboration d'un programme plein d'attrait.

Réservez donc tous votre soirée du

mercredi 10 décembre !

Un repas suivi d'une partie récréative aura lieu à la Salle des Vieux-Grenadiers. Bien entendu, nous comptons sur la participation nombreuse des Messieurs.

Des détails vous seront donnés dans un prochain communiqué.

L. W.

U. I. G. D. - U. A. E. E.

EXPOSÉ

de Mlle Tilka Prince sur la Consultation des Femmes des 29 et 30 novembre 1952, à Genève.

A l'école de Malagnou, l'U.I.G. Dames et l'U.A.E.E. se sont réunies mercredi 12 novembre pour entendre Mlle T. Prince parler de la consultation des femmes genevoises en matière de suffrage féminin.

Avant toute autre chose, Mlle Prince nous recommande de ne pas prendre à la légère ce problème. Même s'il ne nous touche pas personnellement, dit-elle, il concerne en tout cas d'autres femmes et nous n'avons pas le droit de nous en désolidariser, de faire échouer, par notre indifférence, l'effort de celles qui depuis de nombreuses années luttent pour obtenir le suffrage féminin. Mlle Prince fait un court historique de cette lutte, citant parmi les pionnières sa mère, Mme Prince, ainsi que notre regrettée Mme Bondallaz. Elle retrace également l'histoire du suffrage universel, ses diverses étapes, 1798, 1802, 1848 où l'égalité des droits politiques est reconnue. Le suffrage (dit) universel est adopté pour les femmes aux Etats-Unis à la fin du 19ème siècle, précédant plusieurs autres pays. Actuellement, en Europe, seuls le Liechtenstein et la Suisse s'opposent encore au droit de vote pour les femmes.

Or, il est juste de le reconnaître, par ses fonctions de ménagère, de mère, de veuve chargée de famille, la femme fait constamment de l'économie politique. Les lois, qui sont faites par les hommes seulement, sont appliquées pourtant aussi bien aux femmes qu'à eux. Ce seul fait devrait suffire pour que tout le monde désire réparer cette injustice flagrante.

D'autres arguments peuvent cependant venir l'étayer. Admettons que, lors des votations et des élections, le mari représente sa femme. Mais, en Suisse, 44 % des femmes sont seules (célibataires, divorcées, veuves), soit presque la moitié ; et, parce que seules, ont des charges égales à celles des hommes ; elles paient les mêmes impôts, doivent gagner leur vie (et à un taux moindre pour un travail égal), font du service militaire et sont soumises aux lois sans pouvoir exercer une influence quelconque sur la législation, notamment sur celle qui réglemente leur activité professionnelle.

L'avis des femmes ne serait-il pas indiqué — pour ne pas dire indispensable — lors des discussions au Grand Conseil de projets de loi traitant de l'aide à la vieillesse, des impôts, de la paralysie infantile, des accidents de la circulation, de l'industrie horlogère, du contrôle des prix ? Ces questions nous touchent pour le moins autant que les hommes. Et pourtant nous n'avons aucun moyen de faire valoir

notre opinion. Et que dire des problèmes de protection de la jeunesse et de l'adolescence, de la guerre et des bouleversements qu'elle apporte...

L'Etat intervient de plus en plus dans la vie de famille ; il sait bien solliciter les femmes quand il s'agit d'impôts, de réserves alimentaires, de restrictions et même de défense militaire du pays. Il est donc juste qu'elles aient la possibilité d'exercer une influence sur la politique, afin de pouvoir protéger leur foyer.

C'est ce que chacune d'entre nous doit se rappeler les 29 et 30 novembre prochains. **Nous n'avons pas le droit de nous abstenir d'aller voter.** Genève a fait un geste... généreux en nous consultant sur notre désir d'avoir ou de ne point avoir le droit de vote et nous devons y répondre en allant toutes déposer notre bulletin dans les urnes. N'oublions pas que si cette consultation était un échec, le suffrage féminin se trouverait repoussé pour de longues, très longues années.

Nous ne vous dirons pas : « Votez oui », mais nous espérons que chacune comprendra qu'il est dans son propre intérêt de se prononcer affirmativement.

Mlle Prince termine son brillant exposé en donnant quelques indications sur **la procédure à suivre lors de la consultation,** indications qu'il n'est pas inutile de répéter ici :

La carte d'électrice, que chaque femme doit avoir reçue à son domicile, permet de se rendre au bureau de vote du quartier ; elle doit être accompagnée d'une pièce d'identité. Les estampilles, ainsi que les bulletins de vote sur lesquels elles seront collées, ne doivent comporter **aucun trait ou mot** rajouté à la main par quiconque ; toute adjonction annule en effet le bulletin. Il ne sera pas mauvais de faire cette recommandation autour de soi.

Les personnes de plus de 70 ans, ou impotentes avec certificat médical, peuvent voter par correspondance. Un vote anticipé est également prévu le vendredi 28 pour celles qui devraient s'absenter de Genève les 29 et 30 novembre.

Enfin, en cas de perte de la carte d'électrice, on peut en réclamer une autre au Service des Electeurs. Contrôle de l'Habitant, 14, rue de l'Hôtel de Ville. Cas échéant, on peut se rendre au bureau de vote munie simplement de la pièce d'identité, en expliquant son cas ; mais cette dérogation ne doit être qu'exceptionnelle et motivée valablement.

F. S.

NEUCHATEL — CONVOCATION

Les membres de la S.P.N. non-affiliés à la V.P.O.D. sont convoqués en assemblée **le samedi 29 novembre, à 14 h. 15 à Corcelles** (grande salle). Le projet de statuts relatif au fonds à créer sera présenté et mis en discussion. Vu l'importance de cette question, la participation de tous est nécessaire.

F. P.

A chaque âge son journal. Pour les petits : « Cadet Roussel », pour les moyens : « L'Ecolier Romand », pour les grands : « Caravelle ». Les connaissez-vous ?

LA « TRISANNUELLE »

Arrivés par une bourrasque de neige bien caractéristique du rude climat hivernal de nos montagnes, quelque trois cents collègues furent accueillis à « Beau-Site » par le Corps enseignant chaudefonnier qui avait tout préparé pour les recevoir cordialement. Un thé chaud et des douceurs servirent d'introduction très bienvenue à cette journée glaciale.

La première séance réunissait les membres de la Société de travail manuel et réforme scolaire. M. Perret, de Neuchâtel, dirige cette sous-section de la S.P.N. avec beaucoup de conscience, de savoir-faire et de modestie. Aussi, sa réélection répondit-elle à un vœu unanime. Les autres membres du Comité furent réélus sans discussion. Des extraits du rapport annuel seront donnés ici prochainement. — Parmi les cours proposés pour 1953, citons la fabrication de marionnettes et l'utilisation d'un nouveau matériel, le papier métallique brillant, destiné à la confection de motifs décoratifs, pour Noël en particulier. On suggère encore la constitution d'équipes pour la préparation concrète de l'enseignement de certaines disciplines.

L'assemblée de la S.P.N., de même que la conférence débutèrent chacune par un chant que de fraîches voix d'écoliers exécutèrent fort bien sous la direction de leurs maîtres, MM. Dubois et Debrot.

Le président cantonal, M. W. Zwahlen, salua nos nombreux invités, représentants des autorités et des sociétés pédagogiques sœurs, le Comité romand, nos membres d'honneur. Puis il lut un rapport très complet de l'intense activité de la S.P.N. durant cette dernière période triennale. Ce beau travail paraîtra dans l'« Educateur » l'été prochain. Nous ne le résumerons donc pas dans ces pages. Il démontra avec tant d'évidence les difficultés de la tâche du président, l'ampleur des problèmes à résoudre, les exigences d'une lutte presque quotidienne, que M. Zwahlen se vit honoré d'acclamations spontanées quand il s'agit de renouveler son mandat. Au Comité romand sont désignés par l'assemblée, en qualité de délégués, les collègues suivants censés (bien que ce ne soit pas statutaire) représenter les districts qui les proposent : MM. Gilbert Aellen (Neuchâtel), Eric Laurent (Colombier), Georges Bobillier (Couvet), Bertrand Perrenoud (Coffrane), W. Guyot (Le Locle).

Toute la séance se déroula dans un excellent esprit, nous donnant l'impression d'une nette détente, renforcée par une encourageante déclaration de M. J.-H. Perrenoud, porte-parole des collègues non-rattachés à la V.P.O.D. concernant le projet de statuts du « Fonds spécial ». Les intéressés sont convoqués pour le 29 novembre.

Il nous reste à parler de la conférence « Rimbaud » et de ce causeur éblouissant qu'est M. Guillemin. Nous ne nous sentons aucune compétence pour le faire. Beaucoup parmi nous connaissaient Rimbaud sous un jour défavorable. M. Guillemin n'a pas cherché à taire la vérité. Il a seulement voulu, avec l'incomparable talent de diseur qu'on lui sait, analyser le drame qui bouleversa cette âme croyante, mais révoltée. Alors, sous le charme de cette brillante élocution, qu'aucune banalité ne termit jamais, nous avons compris que nous devions nous

dépouiller de toute prévention, de toute propre justice et nous garder de porter des jugements sans appel, dépourvus de charité. Et M. Guillemin a opéré le miracle de nous émouvoir profondément en faisant surgir de l'abjection cette grandeur que seul le contact avec Dieu finit par produire. Vaincu par l'amour, Rimbaud prie... et meurt. M. Guillemin nous a fait déjà vibrer de la sorte avec Verlaine, avec Pascal et d'autres. Il croit à la régénération par la grâce. Il a l'éloquence et la simplicité qui atteignent le cœur. Telle est sa mission. Il y réussit admirablement parce que son intelligence et sa mémoire, si extraordinaires qu'elles soient, ne sont que les servantes d'une âme sensible et délicate.

Et la journée, déjà si réussie, se termina par une promenade au barrage du Châtelot achevé récemment. Ce site sauvage et le temps déchaîné comme au cœur de l'hiver laisseront un inoubliable souvenir à chacun.

W. G.

DEPART

La Sagne a été pourvue, des décennies durant, d'un corps enseignant féminin très stable (tout à l'honneur de ses autorités), formé d'un groupe d'institutrices contemporaines. La dernière, Mlle **Marie Perrenoud,** vient de quitter les rangs à son tour, pour raison de santé. Elle s'en va, emportant l'attachement, le respect et la grande reconnaissance de tous les habitants de cette sympathique localité. Notre excellente collègue le doit à ses qualités d'énergie, de dévouement, de travail sérieux, que sa modestie ne fait que souligner et apprécier avec plus de raison. C'est ce que traduisirent les discours des présidents de Commune et de la Commission scolaire, de M. Jeanneret, inspecteur, de M. Junod, instituteur au village, d'une ancienne collègue, Mlle E. Vuille, d'une dame inspectrice. Mlle Perrenoud, émue, répondit, évoquant de beaux souvenirs aux traits piquants ou pittoresques. Puis une collation préparée au mieux par les élèves de l'Ecole ménagère de Mlle Joliat termina fort agréablement cette réunion d'adieux. Nous aussi faisons part à notre chère collègue de nos regrets de la voir abandonner la tâche un peu prématurément, et lui souhaitons une retraite que ni la maladie ni l'épreuve ne viennent assombrir.

W. G.

S. N. T. R. et R. S.

(Extraits résumés du rapport de 1951-52)

Nous constatons une fois de plus la marche réjouissante de cette florissante sous-section de la S.P.N.

Six cours ont été organisés : 1. Linogravure (maître : M. H. Perrin, 24 participants) ; 2. Dessin d'animaux (M. P. Borel, 2 groupes : 19 et 21 participants) ; 3. Milieu local (M. le Dr A. Ischer, 2 groupes : Cornaux, 17 part., La Sagne, 20 part.) ; 4. Dessin de personnages (M. P. Borel, 42 part.) ; 5. Travaux sur bois (M. W. Galland, 21 part.) ; 6. Reliure (2 groupes ; M. W. Galland, 14 part. ; M. D. Reichenbach, 7 part.).

L'effectif, augmenté de 5 unités, s'élève au beau chiffre de 314 membres.

L'actif net de la Société s'est accru de 130 francs et se monte à 1794 francs.

Félicitons le Comité, son président, M. Paul Perret en particulier, de ses initiatives et de sa belle activité, appréciées par le Corps enseignant et dont les autorités lui savent gré aussi. Un grand merci à la S.N.T.R. des éminents services qu'elle rend à l'école tout entière.

W. G.

JURA BERNOIS

COURS DE MENUISERIE

Sous les auspices de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire a eu lieu un cours de menuiserie pour instituteurs à Moutier.

Ce fut un beau succès pour la société organisatrice présidée par M. Albert Berberat, inspecteur scolaire à Bienne. Magnifique succès par le nombre de participants qui pendant quatre semaines ont travaillé sous la conduite d'un maître de cours spécialiste en la matière et en la manière de tirer de quelques bouts de planches de véritables objets d'art. M. Henri Colin, instituteur à Bienne, avec patience, tact et gentillesse, a initié ses 15 collègues jurassiens au travail sur bois et surtout, a su créer chez eux l'enthousiasme pour le travail manuel bien fait. Que ce soit pour l'enseignement de la menuiserie ou pour pratiquer le bricolage à domicile, chacun trouvera dans le maniement des varlopes, trusquins, bédanes et autres outils de belles heures de sain délassement. Les nombreux collègues de la région qui ont visité le cours Colin à Moutier ont pu se rendre compte du travail sérieux accompli dans les cours de travaux manuels et aussi du bel esprit d'entraide et de camaraderie qui régnait parmi les 15 novices venus de tous les coins du Jura. Le Comité cantonal de la Société de travail manuel a également tenu à prendre contact avec les maîtres jurassiens. Enfin, M. Berberat, président de la société, entouré de Mlle Tschiffeli de la Direction de l'instruction publique, de Mlle l'Epplatenier, maîtresse ménagère et de MM. Mamie et Joset, inspecteurs scolaires, est venu lui-même apporter les certificats de capacité aux futurs maîtres de travaux manuels. Il remercia les participants du beau travail fourni, du sacrifice des vacances et exprima sa gratitude à M. Colin qui a mis si gentiment ses connaissances étendues en la matière au service de la Société jurassienne, plutôt que d'accepter la direction d'un cours fédéral à Baden.

Chacun, maintenant, regarde avec admiration son cageot, sa jardinière, son fichier ou sa chaise rustique en se demandant s'il est vraiment l'auteur de tous ces chefs-d'œuvre qui lui ont été remis à la fin du cours.

Nous garderons de notre collègue Colin le meilleur souvenir et nous souhaitons qu'il se mette encore à disposition des Jurassiens pour l'organisation des prochains cours.

Un participant.

Partie pédagogique

QUELQUES CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE DE LECTURE PHONÉTIQUE

Nous avons lu avec intérêt le travail de Mlle Gascard publié dans l'Educateur du 23 août dernier et traitant de l'apprentissage de la lecture par les méthodes phonétique et globale.

La majorité des maîtresses de l'U.A.E.E. enseignent la lecture par la méthode phonétique ; aussi nous a-t-il paru intéressant de connaître l'opinion de plusieurs maîtresses sur les différents points soulevés par Mlle Gascard. Voici les conclusions que l'on peut tirer de leur expérience — expérience qui porte sur 10, 20 ou 30 ans d'enseignement et qui, pour ces maîtresses, a été concluante.

1. L'enfant est-il surpris, désorienté par les sujets de lecture qu'on lui présente, pris en dehors de sa vie et de l'actualité. ?

Non, car la maîtresse s'efforcera de rattacher la leçon de lecture au centre d'intérêt du moment. L'imagination du petit enfant est, d'autre part, suffisamment fertile pour qu'il ne voie rien d'étonnant à lire « Emile rame sur la mare » alors que la vie de la classe rutile des couleurs de l'automne et il trouve merveilleux qu'à ce moment aussi on lui ouvre une fenêtre sur Noël... Noël qui sera l'aboutissement de ce premier trimestre d'étude.

2. En phonétique, la maîtresse rencontre-t-elle de la difficulté à éveiller l'intérêt des enfants pour la lecture ?

Il y aura toujours, aussi bien avec une méthode qu'avec l'autre, des enfants qui auront envie de lire et d'autres que cela n'intéressera pas. Chaque année nous voyons des enfants qui déchiffrent journellement une ou deux pages à l'avance dans leur livre, sans obligation, simplement parce qu'ils sont avides de lire. Comme, au départ de l'enseignement de la lecture, ils ont acquis l'automatisme des syllabes, ils peuvent progresser seuls.

3. Les enfants ne travaillent-ils qu'avec des mots dépourvus de lien entre eux, pendant les premiers mois de l'année ?

Certes, pendant les premières **semaines,** le vocabulaire dont nous disposons est restreint. Mais dès l'acquisition des quatre ou cinq premières consonnes, on peut créer des textes qui se tiennent et dont tous les éléments sont connus des enfants. Ceux-ci peuvent dès le début déchiffrer de courtes phrases ; les difficultés augmentent progressivement et pour les surmonter les enfants s'appuient sur des éléments acquis. Il est possible de présenter les mots qui ont été sélectionnés dans le livre pour l'étude d'une nouvelle lettre, dans un petit texte qui les lie les uns aux autres.

Du reste, le travail purement technique des syllabes n'effraie pas forcément l'enfant, qui aime la répétition et l'articulation pour elles-mêmes.

4. L'emploi d'un manuel de lecture et d'une méthode progressive n'amène-t-il pas une certaine routine dans l'enseignement et par là, de la monotonie ?

Il peut évidemment y avoir routine du fait de la répétition d'année en année des mêmes notions à enseigner. Mais quelle forme d'enseignement en est absolument exempte ?

Nous pouvons d'ailleurs dire que bien des maîtresses cherchent à se renouveler sans cesse, à introduire de nouveaux éléments, acceptent avec joie les idées neuves qui leur sont communiquées, pour sortir justement de la routine. Pour qui fait collaborer effectivement l'enfant aux leçons, ce danger est du reste restreint, les élèves étant des éléments divers au plus haut point.

Quant à la présentation des leçons, elle peut être extrêmement variée. Il serait faux de croire qu'enseigner la lecture par la méthode phonétique, c'est se borner à faire répéter b - a - ba. Elle permet au contraire un enseignement vivant, intelligent, qui n'exclut pas le souci de la langue, du vocabulaire, de la composition même. Dès que l'étude des consonnes est un peu avancée, il est possible en effet de faire de multiples exercices : d'association d'idée, de compréhension, de jugement, d'expression. Ces exercices sont gradués et présentés au fur et à mesure qu'une nouvelle difficulté est vaincue. Ils stimulent l'attention des enfants, leur font connaître autre chose que les textes du manuel et surtout développent leur intelligence.

5. Quels sont les avantages particuliers de la méthode phonétique ?

La méthode phonétique offre des avantages certains. Tout d'abord la possibilité qu'elle donne d'un contrôle permanent du degré d'acquisition des notions. La maîtresse sait en tout temps et pour chaque enfant où il en est ; elle peut le repêcher si c'est nécessaire, insister sur les difficultés plus grandes, revoir ce qui paraît mal acquis. La matière du programme est répartie sur les 10 mois, de telle sorte qu'on est assuré de l'avoir parcouru en entier — et donc d'avoir préparé complètement les enfants — dans les délais fixés pour l'apprentissage de la lecture.

Cette méthode donne également la certitude qu'au sortir de la 1re année primaire les élèves connaîtront toutes les lettres, tant minuscules que majuscules.

Elle permet de mettre, dès le début de l'apprentissage de la lecture, entre les mains des enfants des jeux qui stimulent leur intérêt, leur donnent la possibilité d'exercer leurs nouvelles connaissances d'une façon variée et agréable, et éveillent en eux l'esprit de recherche. Ces jeux se bornent d'abord à associer le mot à l'image correspondante. Plus tard, ils feront appel à la compréhension du texte, à la réflexion, à l'analyse. Leur forme et leur matière sont multiples et très variées.

Enfin, le fait d'apprendre à lire d'une façon progressive permet à l'enfant de déchiffrer le langage écrit qu'il rencontre en dehors de l'école : enseignes de magasin, nom des rues, plaques des trams, etc. Quelle joie ce fut pour un petit élève de découvrir, seul, sur la cuisinière de sa maman, les mots : « Le Rêve » !

Conclusion

La méthode phonétique, comme toute méthode d'enseignement, paraîtra peu attrayante si elle est présentée sans un brin de « mise en scène ». Nous ajouterons que les inconvénients qu'elle comporte sont largement compensés par l'avantage d'amener assez rapidement la majorité des enfants au but final, c'est-à-dire à une lecture satisfaisante. En effet, la proportion des enfants qui échouent à l'examen de promotion à l'école primaire, pour lecture insuffisante, est vraiment faible.

Un groupe de maîtresses.

Le coin du français

X

PESER SUR LA CHANTERELLE

Dans sa dernière composition française, Jean-Pascal, dont le père est chauffeur dans une famille d'étrangers, écrit ces mots :

« Mon père ne peut pas s'empêcher de gratter toutes les voitures qu'il voit devant lui sur la route. Il a heureusement une puissante machine. Dès qu'il aperçoit une auto devant lui, il pèse sur la chanterelle et fonce à toute vitesse... »

Je lui ai demandé ce qu'il appelait **chanterelle.**

— C'est l'accélérateur, M'sieur.

Un camarade a aussitôt réagi :

— Non, m'sieur, c'est le bouton du démarreur ! On pèse sur la chanterelle pour mettre le moteur en marche !

— Pourquoi **chanterelle** ?

— Parce que ce bouton a la forme d'un champignon.

C'est en effet le cas, parfois, mais cette ressemblance est rare et fortuite. Et **champignon** n'est pas forcément **chanterelle !** Je me suis écrié : — Attention ! Il y a chanterelle et chanterelle ! Le nom de celle des mycologues et des gourmets a été emprunté du latin des botanistes, **cantharella,** qui provenait, lui, du grec **kantharos.** Ce terme du grec ancien désignait entre autres choses le scarabée sacré des Egyptiens, un bijou serti de cet animal, une barque, et surtout une sorte de coupe à deux anses. Le nom de la chanterelle provient de ce qu'elle affecte la forme d'une coupe plus ou moins régulière.

A côté de cette chanterelle comestible, il y a la chanterelle des oiseleurs, celle des chapeliers, celle des menuisiers, celle des orfèvres, celle des musiciens enfin. La langue française ne connaît pas encore celle des conducteurs d'auto. J'ai du reste bien des raisons de penser que l'expression connue de mes élèves provient en droite ligne du domaine de la musique !

La chanterelle des musiciens tire son nom du verbe **chanter.** Elle désigne la corde la plus mince, et qui donne le son le plus aigu, dans un instrument à cordes, particulièrement dans un instrument à manche tel que le violon ou la guitare. C'est elle que l'on nomme communément « la première corde » du violon, où elle donne le mi : sa sono-

rité est vive et pénétrante : elle mérite bien son nom de chanterelle : « la corde qui chante par excellence ». Si l'on veut rendre le son de cette corde encore plus aigu, il faut **appuyer sur la chanterelle.**

Cette expression, d'abord réservée aux seuls musiciens, a depuis longtemps dépassé ce cadre étroit.

« Appuyer sur la chanterelle » (et non **peser** sur la chanterelle) signifie « insister sur un point essentiel », ou « insister vivement sur un point sensible ».

L'expression vulgaire : « Ne haussez pas tant la chanterelle » veut dire « Ne le prenez pas sur un ton pareil ! » Et celle-ci : « Je vous ferai baisser la chanterelle » peut se traduire comme suit : « Je saurai bien vous rabattre votre caquet ! »

De la corde aiguë des instruments à cordes et à manche, le mot chanterelle a passé à un autre instrument, qui appartient davantage au domaine de l'acoustique et de la physique expérimentale qu'à celui de la musique : c'est une sorte de bouteille de verre très mince, dont le fond est percé, et dont on tire des sons mélodieux quand on la fait vibrer en soufflant dedans, ou en soufflant parallèlement au plan de son embouchure.

P. C.

BIBLIOGRAPHIE

Place à la joie, 7 rondes enfantines, par R. Ecoffey et R. Mermoud. Edit. Maurice et Pierre Fœtisch, Lausanne.

L'Educateur se fait un plaisir d'annoncer la publication de cette délicieuse plaquette qui comblera d'aise les maîtresses désireuses de préparer quelques soirées scolaires.

Elle y trouveront un texte simple, tout rempli d'heureuses trouvailles, une musique aussi fraîche que gracieuse, admirablement adaptée aux sujets qui sont : 1. Les Pernettes. 2. Les danseuses mécaniques. 3. Le carrousel. 4. Et voici pour vous (chanson de noce mimée). 5. La ronde des mécanos. 6. Comptine de la pluie. 7. Petit Jésus tout nu.

Une rythmicienne, Mlle F. Morel, précise toute la mise en pas des rondes, tandis que M. J. Bressain propose 6 grands dessins pleins d'humour, à colorier par les enfants.

Ces textes et mélodies enchanteront certainement les enfants.

En scène, les gars, par Rob. Porret. Edit. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Tous ceux qui connaissent la 1re série qui comportait 6 vieilles chansons transcrites pour le théâtre se procureront cette 2e série qui vient de paraître. Il s'agit ici de 4 petites comédies : L'homme de sable. Le petit prince et la bergère. Reinette et le prince Cocolet. Les insomnies de la Belle au Bois dormant. C'est assez dire qu'elles s'adressent plus particulièrement aux écoliers de 8 à 11 ou 12 ans. Ils auront du plaisir à les apprendre et à les jouer à cause de la rapidité de l'action, de la vivacité du dialogue et de la fantaisie charmante qu'elles expriment.

On est heureux de pouvoir signaler à nos collègues une telle publication en ce début d'hiver.

Trésors de mon pays. Editions du Griffon, Neuchâtel.

3 nouvelles publications viennent d'enrichir cette collection qui connaît un si grand succès chez nous.

Morges, par E. Buenzod.

Elle apparaît dans ces pages étroitement associée au paysage qui l'entoure : le lac, les vignes, la rivière, le parc, les collines, Vufflens. Dans ce cadre, son château, ses maisons bourgeoises, prennent une valeur singulière. Sa rue Traversière, sa Grand'rue que ferme l'église, l'hôtel de ville, invitent à jouir de la douceur de vivre comme on la connaît dans ce pays charmant de la Côte.

3 numéros qui feront bonne figure dans nos collections scolaires.

Vieux-Bienne, par W. Bourquin.

Un texte riche sans vaine érudition qui présente le développement de la ville médiévale à la ville moderne, et nous promène dans les rues de la vieille ville et sur l'une des plus belles places médiévales de la Suisse. Abondance de photos qui font vivre ces vieilles pierres, et ces arcades voûtées.

Ecole Pratique Emile Blanc

Place Bel-Air 4 LAUSANNE Tél. 22 22 28

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES

Ouverture du Cours Ecole : 12 janvier 1953 à 14 h. Durée : 3-6 mois ou plus.

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA 2 anneaux
ACTO 6 anneaux
UNI 2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Mobilier scolaire moderne

- solide
- confortable
- élégant
- pratique

(Modèles reconnus par le Dépt. de l'Instr. publique vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S. A. Sissach

ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

Pour dames, messieurs et enfants, un choix incomparable parmi les meilleures marques suisses.

Chaussures Kurth

NEUVEVILLE FRIBOURG
GENÈVE LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHATEL AARBOURG
LANDERON MONTREUX

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

La bonne adresse pour votre ameublement neuf

Choix de 200 mobiliers neufs du simple au luxe

Occasions provenant des échanges, à bon compte. Exposition séparée.

Maurice Marschall meubles occasion
Magasin, route de Genève 19

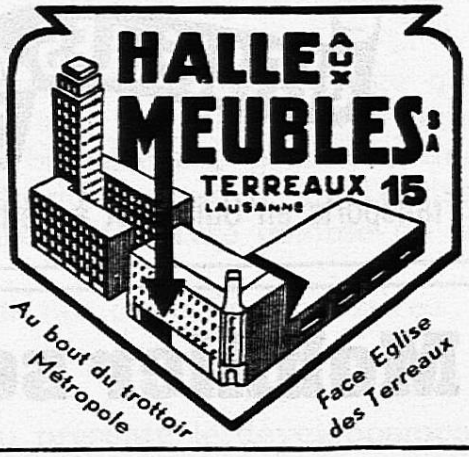

L'Application des méthodes actives

à l'enseignement du calcul et de la lecture vous sera facilitée par l'emploi du matériel Schubiger, conçu et éprouvé par des pédagogues expérimentés.

Demandez-en le catalogue, il vous sera envoyé gratuitement.

FRANZ SCHUBIGER WINTERTHOUR

LISEZ... Pour votre amusement
Pour votre culture

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE
« AU BLÉ QUI LÈVE »
1, rue du Midi, Lausanne

Membres du corps enseignant: 20 % de réduction sur les abonnements

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

MONTREUX, 29 novembre 1952 LXXXVIIIe année — N° 41

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

MEUBLES HEIDER SA
MAITRE ÉBÉNISTE
MAISON FONDÉE EN 1860
91 ANS D'EXPÉRIENCE
100% SUISSE
BEL-AIR MÉTROPOLE
LAUSANNE

Prix les plus bas - Garantie 20 ans

Tricotages
et sous-vêtements de qualité

Weith & Cie S.A.
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix

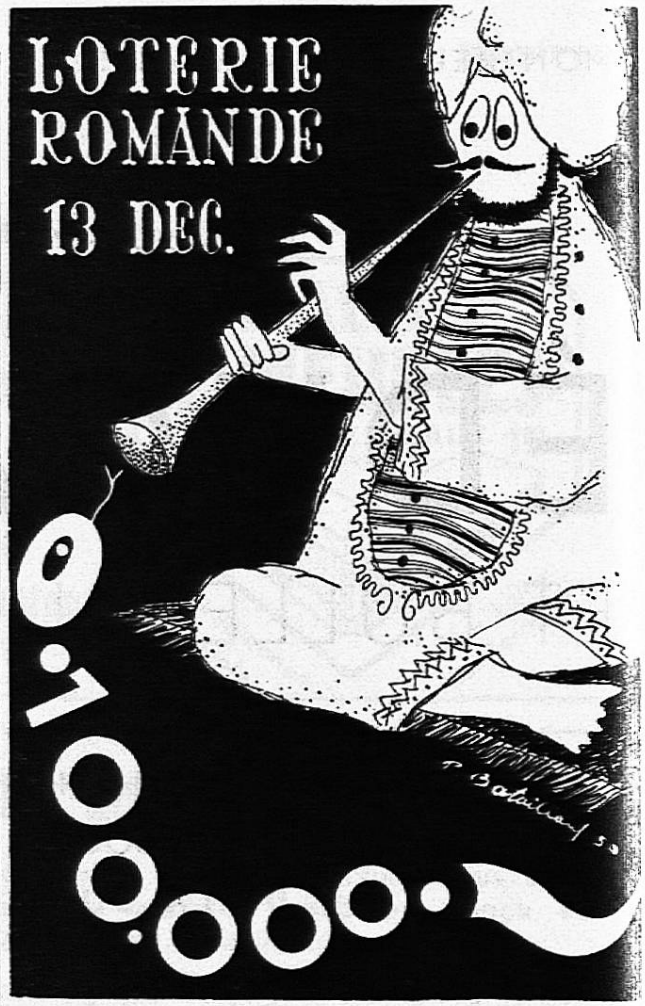

EXAMENS D'ADMISSION

ECOLE DES MÉTIERS

DE LA VILLE DE LAUSANNE

L'Ecole des Métiers de Lausanne forme :

en 4 ans : des mécaniciens
des mécaniciens en automobiles
des mécaniciens-électriciens
des radio-électriciens
(avec formation de base de mécaniciens)

Examens d'admission : mardi 6 janvier 1953
Inscriptions jusqu'au 31 déc. 1952

en 3 1/2 ans : des menuisiers
des ébénistes

Examens d'admission : 2 et 3 mars 1953
Inscriptions jusqu'à fin février 1953

Début de l'année scolaire : mi-avril 1953. Renseignements au secrétariat de l'Ecole et formules d'inscription au secrétariat ou chez le concierge, rue de Genève 73, tél. (021) 24.44.24.